



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/1980

Crédit municipal - Présentation des comptes financiers 2021

Direction Générale des Services

Direction Contrôle de Gestion

Rapporteur : Mme HENOCQUE Audrey

SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2022

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 23 SEPTEMBRE 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 13 SEPTEMBRE 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 27 SEPTEMBRE 2022

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRES ELUS : M. DEBRAY Tristan et M. HERNANDEZ Ludovic

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LÉGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme FRÉRY, Mme GEORGEL, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, Mme GAILLIOUT

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. MONOT (pouvoir à Mme DUBOT), M. DUVERNOIS (pouvoir à M. BLACHE), M. BLANC (pouvoir à Mme DE MONTILLE), M. PRIETO (pouvoir à Mme RUNEL), Mme BRUVIER HAMM (pouvoir à M. CHAPUIS), M. BROLIQUIER (pouvoir à M. OLIVER), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à Mme BORBON), M. COLLOMB (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FERRARI (pouvoir à M. KIMELFELD)

ABSENTS NON EXCUSES :

2022/1980 - CREDIT MUNICIPAL - PRESENTATION DES COMPTES FINANCIERS 2021 (DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES - DIRECTION CONTRÔLE DE GESTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 21 septembre 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'article L 514-2 du code monétaire et financier, relatif aux Caisses de Crédit municipal, dispose en son alinéa 9 que « *le budget annuel de la Caisse de Crédit Municipal, ainsi que les budgets supplémentaires et le compte financier, après leur adoption par le Conseil d'Orientation et de Surveillance, sont transmis pour information au Conseil Municipal de la commune siège de la Caisse* ».

M. le directeur général du Crédit municipal a transmis à la Ville l'ensemble des documents budgétaires et financiers se rapportant à l'exercice 2021, approuvés par le Conseil d'orientation et de surveillance du 6 avril 2022.

I- L'activité globale et les résultats de l'exercice 2021 :

L'année 2021, encore fortement marquée par la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, a eu de forts impacts sur l'activité du Crédit municipal de Lyon.

En effet, si l'établissement a pu rester ouvert au public tout au long de cette année, en s'adaptant en continu aux multiples modifications des restrictions et des protocoles sanitaires, cette crise a eu de fortes répercussions sur les niveaux de l'activité principale de prêts sur gage.

Ainsi, l'évolution des encours des prêts sur gage a suivi celle des vagues épidémiques qui se sont succédé en 2021 : les encours ont fortement baissé jusqu'à la fin du printemps, pour se redresser ensuite en juin (relâchement des mesures sanitaires avec réouverture des magasins entre autres), et cela jusqu'au mois d'octobre. Cette remontée a été stoppée en novembre et décembre, au moment de l'arrivée des dernières vagues Delta et Omicron du Covid-19.

Sur l'année, les encours sont en léger repli de 1,78 % par rapport au 31 décembre 2020, mais cette baisse suit celle de 10 % constatée en 2020.

A contrario, l'activité bancaire s'est nettement améliorée : la production de crédits à la consommation a retrouvé son niveau de 2019 et les encours de ces crédits sont en forte croissance de près de 9 % ; les dépôts et placements de la clientèle se sont maintenus à un bon niveau, en augmentation de 2 %.

Les résultats financiers 2021 sont impactés par les deux années de baisse des encours de prêts sur gage, cette activité générant chaque année plus de 75 % des produits de l'établissement. La baisse a été cependant moins forte en 2021 qu'en 2020 ; début 2021, les anticipations les plus défavorables laissaient envisager une baisse de 15 % des encours et donc des produits issus de l'activité des prêts sur gage ; le résultat brut d'exploitation aurait alors été proche de 0, et le coefficient d'exploitation (rapport entre les frais généraux d'exploitation et le produit net bancaire) proche de 100 %.

Ce scénario défavorable ne s'est pas produit ; le résultat brut d'exploitation, bien qu'en baisse de 11 %, s'élève finalement à 716 K € et le coefficient d'exploitation à 86,39 %.

Le résultat net de l'établissement est en baisse de près de 28 %, tout en restant positif à 479 K € Pour mémoire, et pour illustrer l'impact de la crise sanitaire sur le Crédit municipal de Lyon, le résultat net 2019 de l'établissement était de plus d'un million d'euros (663 K € en 2020).

Malgré cette baisse sensible du résultat, le Conseil d'orientation et de surveillance de l'établissement a décidé d'augmenter légèrement l'affectation d'une partie de ses résultats au Centre communal d'action sociale de la ville de Lyon, ainsi qu'à ceux des villes dans lesquelles le Crédit municipal a une implantation (Saint-Etienne, Grenoble, Macon et Clermont-Ferrand) pour un montant de 322 K €

Cela est rendu possible par un bon niveau de fonds propres : au 31 décembre 2021, le ratio de solvabilité de l'établissement s'élève à 43,15 %, pour une obligation réglementaire minimale à 8 %.

2021 a aussi été une année de reprise des travaux de la Commission de développement, avec plusieurs réalisations et lancement de nouveaux produits :

- prêts verts, destinés au financement de véhicules propres ou peu polluants, ou de travaux améliorant la performance énergétique d'un logement, ou de toute dépense éligible au crédit d'impôt pour la transition énergétique ;
- livret d'épargne solidaire, labellisé Finansol ;
- livret de micro épargne solidaire ;
- offre de comptes de dépôts à destination de la clientèle de prêts sur gage.

Ces nouveaux produits, créés en 2021, ont pour l'essentiel été commercialisés en 2022.

II- L'activité dans le domaine social :

Le prêt sur gage, monopole des Caisses de Crédit municipal, est le premier service à vocation sociale de l'Etablissement puisque le montant moyen des opérations d'engagement, de renouvellement ou de prolongation (plus de 100 000 opérations réalisées en 2021) reste du microcrédit (840 €).

En cette année 2021, toujours marquée par la crise sanitaire, près de 60 nouveaux prêts ont été accordés chaque jour aux quelques 20 000 clients. Seuls 7 % des contrats de prêts sur gage font l'objet d'une vente aux enchères, ce qui confirme la fonction de secours et relais ponctuel de ce service et la vocation de l'établissement qui est de prêter et non de vendre.

L'évolution des encours de prêts sur gage a suivi celle de la crise sanitaire.

Le Crédit municipal de Lyon a accordé en 2021 à l'Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE) une ligne de crédit qui lui a permis d'octroyer aux créateurs d'entreprises 285 microcrédits pour un montant de 679 € (Crédit municipal de Lyon étant le deuxième financeur régional de l'ADIE Auvergne Rhône Alpes).

Enfin, le partenariat conduit dès 2007 avec le Secours Catholique a été étendu à d'autres structures d'accompagnement (les Centres communaux d'action sociale des Villes de Lyon, Grenoble, Craponne, Saint Cyr au Mont d'Or, Saint Marcellin, ADIE, Face Loire, La Croix Rouge, Les Restos du Cœur, Adises Actives, les UDAF 01, 43, 69, 71, Cresus, Emmaüs et Eva Tutelles).

408 microcrédits ont été octroyés pour un montant de 1 399 K € L'établissement, qui est acteur du microcrédit dans la totalité de sa zone d'influence, a particulièrement mis l'accent sur cette activité en cette période de crise sanitaire.

III- L'activité dans le domaine bancaire :

Dans les orientations définies par le Conseil d'orientation et de surveillance, l'activité purement bancaire (crédits à la consommation notamment), doit compléter les missions sociales de l'Etablissement afin de contribuer, par un développement adapté, à sa rentabilité.

La crise sanitaire avait fortement impacté la production des crédits à la consommation en 2020. Cette production s'est fortement redressée en 2021, pour retrouver son bon niveau de 2019. L'encours sain de ces crédits a nettement augmenté, de 8,73 %.

Enfin, l'encours de collecte a légèrement cru en 2021 et s'élève à plus de 63 millions d'Euros.

IV- Les résultats :

Le produit net bancaire est en baisse (- 2,36 %, soit 127 K €). Les seuls produits d'intérêts des prêts sur gage ont diminué de 239 K €

Les frais de personnel sont stables (- 0,15 %), et les frais généraux sont logiquement en augmentation (+ 1,98 %), car ceux de 2020 avaient été largement impactés par la crise sanitaire mais ces frais généraux sont encore en retrait par rapport à leur niveau d'avant crise.

Les amortissements sont en baisse (- 52 K €), aucune nouvelle immobilisation significative n'ayant été enregistrée.

Le résultat brut d'exploitation est donc logiquement en repli (- 11,01 %), et le coefficient d'exploitation se détériore (86,39 %), dépassant ainsi pour la deuxième année les 80 % préconisés par l'ACPR. Le coût du risque, positif pendant de nombreuses années est maintenant légèrement négatif (- 45 K €). Le résultat net (479 K €) est en forte baisse (- 27,67 %). L'impact de deux années de crise sanitaire sur les comptes de l'Etablissement peut se résumer par ces chiffres : le résultat net était de 1 006 K € en 2019, il est de 479 K € en 2021 (soit une baisse de plus de 52 % en deux exercices).

Vu l'article 514.2 du code monétaire et financier ;

Ouï l'avis de la commission Finances - Commande publique - Administration générale - Promotion des services publics - Ressources humaines ;

DELIBERE

Le Conseil municipal prend acte des documents budgétaires pour l'exercice 2021 de la Caisse de Crédit municipal de Lyon.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET